

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 05 Juin 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15      Votants : 15

Présents : 15      Suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à 19 heures 00, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique SAVOT, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : CHARPIGNY Mathieu, CHEVRIER Fabrice, CONSTANT Bruno, COUDURIER FAURE Christiane, CURVEUR Nelly, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, KONEY Amandine, LACH Sébastien, LAURIER Ludovic, NOIA Marie-Anaïs, PAGNEUX Mallory, PAQUELET Damien, REY Lorraine.

Date de convocation : 21 Mai 2026

Monsieur CONSTANT Bruno a été élu secrétaire de la séance.

Il n'y a pas de remarque sur le précédent compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **Objet : Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026**

**Vu** le Code électoral, et notamment ses articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 ;

**Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2026-518 du 18 mai 2026 du fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à élire pour la commune ;

Le Maire rappelle à son Conseil que la commune doit procéder à la désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Il rappelle également les conditions d'éligibilité et le mode de scrutin applicable à la commune, soit un scrutin de liste proportionnel avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, sur des listes paritaires.

Le Maire invite à la présentation des candidatures :

- Candidats Délégués : Monsieur Dominique SAVOT, Madame Séverine FAURITE, Monsieur Arnaud DEVEYLE
- Candidats suppléants : Monsieur Sébastien LACH, Madame Christiane COUDURIER-FAURE, Monsieur Ludovic LAURIER.

Sont proclamés délégués titulaires : **Monsieur Dominique SAVOT, Monsieur Arnaud DEVEYLE, Mme Séverine FAURITE.**

Sont proclamés délégués suppléants : **Monsieur Sébastien LACH, Madame Christiane COUDURIER-FAURE, Monsieur Ludovic LAURIER.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**ACTE** les résultats ci-dessus mentionnés ;

**DESIGNE** formellement les délégués titulaires et suppléants ainsi élus pour constituer le collège électoral de la commune en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 ;

**CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre immédiatement le procès-verbal ainsi que le tableau des électeurs sénatoriaux à Monsieur le préfet.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE
CHARPIGNY Mathieu		LACH Sébastien	
CHEVRIER Fabrice		LAURIER Ludovic	
CONSTANT Bruno		NOIA Marie-Anaïs	
COUDURIER FAURE Christiane		PAGNEUX Mallory	
CURVEUR Nelly		PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		REY Lorraine	
FAURITE Séverine		SAVOT Dominique	
KONEY Amandine			